

L'assemblée générale de la FNEC FP-FO de La Réunion, réunie le 24 juin 2022, sous la présidence de Clément Pouillet secrétaire général de la FNEC FP-FO, fait siens les mandats du XXV^{ème} Congrès de la cgt-FO.

Avec l'ensemble des salariés du public et du privé, les syndicats de la FNEC FP-FO de La Réunion décident de tout mettre en œuvre pour bloquer le projet de Macron de réforme des retraites. Ils refusent tout autant le recul de l'âge légal de départ que l'allongement de la durée de cotisation.

L'AG de la FNEC FP-FO de La Réunion se félicite de l'audience du 23 juin de ses syndicats FO avec la Rectrice. Cette audience a été l'occasion de déposer le cahier de revendications constitué par les remontées des adhérents des écoles, établissements et services de l'académie.

A la grande concertation annoncée par le ministre Ndiaye, les syndicats de la FNEC FP-FO de La Réunion opposent la satisfaction des revendications :

- **L'augmentation des salaires et des pensions de tous les personnels et donc l'augmentation du point d'indice, à la hauteur des pertes subies depuis 2000 (a minima de 23 %),**
- **Le maintien définitif de l'indemnité de vie chère et le rétablissement à taux plein de l'ITR,**
- **L'arrêt des fermetures de classes et des suppressions de postes,**
- **Le recrutement de personnels sous statut à hauteur des besoins, et donc le recours à toutes les listes complémentaires,**
- **Le respect de leurs missions, définies dans le cadre du Statut général et de leurs statuts particuliers,**
- **L'abandon des évaluations d'écoles et d'établissements,**
- **Le rétablissement des moyens de remplacement (BD, ZIL, TZR),**
- **Un vrai salaire pour les contractuels, les AED et AESH,**
- **L'abandon de l'inclusion systématique, des PIAL, et le rétablissement des structures spécialisées, des RASED, maîtres E, G...**
- **L'arrêt des mesures inégalitaires et en particulier Parcoursup et la réforme Blanquer du Bac et du lycée,**
- **L'abandon de la réforme de la voie professionnelle,**
- **L'abrogation du décret du 20 juin 2022 qui élargit les lieux d'exercice des PLP aux LGT et collègues, qui accélère la marche au corps unique, et conduit à la suppression des concours de recrutement comme le souhaite Macron,**
- **L'abandon de l'expérimentation marseillaise généralisée : l'éducation doit rester nationale et républicaine,**
- **L'abrogation de la loi Rilhac et l'abandon du projet de fusion des corps d'inspection.**

Comme la Commission Exécutive Fédérale réunie le 9 juin, l'AG de la FNEC FP-FO de La Réunion « Réaffirme que les élections professionnelles dans la Fonction publique de décembre constituent un enjeu majeur pour la satisfaction des revendications. Cela implique la mobilisation de tous ».

Elle « invite ses instances à organiser un plan minutieux pour engager tous les militants dans la constitution des listes dans tous les scrutins », à poursuivre « l'élaboration du cahier des votants » au moyen de la « tenue des instances, tournées, réunions d'information syndicale, formation syndicale ».

Adoptée à l'unanimité des 150 présents